

Lettre du cardinal Seper à Mgr Lefebvre en date du 30 novembre 1978

Publié le 30 novembre 1978 · 2 min de lecture

Excellence,

En raison des événements que vous connaissez, il ne m'avait pas été jusqu'ici possible de donner suite à ma lettre sous même protocole en date du 16 juin 1978. Je suis maintenant en mesure de le faire.

Selon la probabilité dont je vous faisais part dans cette lettre, je vous demande de bien vouloir prendre part à un colloque qui se déroulera au siège de la S. Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Une telle rencontre est l'aboutissement normal de l'examen de vos positions par notre Congrégation, examen auquel vous avez vous-même collaboré dans nos précédents échanges de correspondance. Le colloque aura lieu selon les prescriptions et avec toutes les garanties de la *Ratio agendi in doctrinarum examine* de ce Dicastère, notamment les articles 13 et 14 (cf. A.A.S. 63,1971, pp. 234-236). Il est naturellement indispensable qu'il se déroule dans la plus absolue discrétion.

En ce qui concerne la durée, je vous demanderai de prévoir deux journées consécutives (autant que possible un jeudi et un vendredi, pour tenir compte des autres réunions habituelles de la Congrégation) ; quant à la date, je me permets de proposer à votre choix soit les 21 et 22 décembre prochain, soit les 11 et 12 janvier 1979.

Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien me faire savoir au plus tôt, par l'intermédiaire de Monseigneur le Nonce Apostolique en Suisse, votre choix entre ces deux dates, ou éventuellement une autre proposition, au cas où vous seriez dans l'impossibilité d'accepter l'une ou l'autre.

Vous remerciant à l'avance de votre réponse, je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments de très respectueux dévouement dans le Seigneur.

Franc. Card. Seper, Préf.

